

19^E UNIVERSITÉ D'ÉTÉ FRANCOPHONE EN SANTÉ PUBLIQUE

Formations - Échanges - Débats - Conférences

Besançon, France
du 3 au 8 juillet 2022
programme complet

nouveaux
modules!



en collaboration avec l'École de Santé publique, Faculté de médecine, Université de Lorraine et Unisanté, Centre universitaire de médecine générale et santé publique, Lausanne

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

Clémence Masson

- **TÉL.** +33 3 81 66 55 75
- **E-MAIL** clemence.masson@univ-fcomte.fr
- **ADRESSE POSTALE** Université
d'été francophone en santé publique
Pôle fédératif de recherche
et de formation en santé publique
Bourgogne Franche-Comté
UFR Santé
19 rue Ambroise Paré
CS 71806
25030 Besançon cedex
France
- **SITE** <https://www.pole-federatif-sante-publique-bfc.org/universite-ete-francophone-sante-publique/2022-19>



LE MOT DES ORGANISATEURS

L'ESPOIR DE VOUS RETROUVER NOMBREUX À BESANÇON EN 2022 !

Nous sommes très heureux de vous présenter le nouveau programme de la 19^e Université d'été francophone en santé publique. Après deux années à distance, loin de vous, et avec une pandémie qui n'en finit pas, nous mettons tous nos espoirs dans une rencontre en 2022 à Besançon.

Si au cours des derniers mois, nous avons pu continuer à communiquer, échanger et partager avec vous grâce aux Web Conférences, au journal « *le Temps de l'Université* » et aux 8 sessions 2021, notre Université perdrait beaucoup de sa spécificité si elle devait se dérouler de nouveau à distance. Nous avons tous besoin de moments de rencontres physiques et d'une convivialité de proximité. Cette crise nous a beaucoup interrogés, mais elle nous a aussi beaucoup appris. Avec tous les pilotes des modules, nous avons préparé une session renouvelée. Près de deux modules sur trois sont nouveaux.

Le concept de « One health » a fortement émergé dans les politiques de santé. Il promeut une approche intégrée, systémique et unifiée de la santé humaine, animale et environnementale. Sa déclinaison pratique est une réponse essentielle aux défis actuels. Elle fera l'objet d'un module piloté de façon très interdisciplinaire. La crise de la Covid a montré la nécessité de réponses hospitalières adaptées, mais également l'importance des soins primaires en amont et en aval de l'hôpital, dans une perspective de promotion de la santé. Être au plus près de la population, « aller vers » les publics socialement défavorisés sera un des sujets abordés par un nouveau module. Les personnes âgées et en situation de handicap ont été également très concernées par cette crise. Elles constituent en tout temps des publics prioritaires et une attention particulière leur sera apportée à travers deux modules, avec les particularités liées au genre, traitées de façon plus générale dans un troisième module.

Cette crise a aussi souligné toute l'attention qu'il fallait porter à la santé mentale et a profondément changé notre regard sur cette question. Les pilotes du module consacré à ce thème ont une grande expérience tant au niveau national, régional que local. Les deux années qui viennent de s'écouler ont été riches en innovations et initiatives multiples pour plus de solidarité, venant d'associations, de citoyens engagés, de municipalités ou d'administrations. Ce savoir expérientiel nécessite d'être capitalisé, pour stimuler la recherche interventionnelle et diffuser les actions s'appuyant sur des données probantes. Deux nouveaux modules traiteront de ces questions. Enfin, comme les autres années, seront abordés dans cinq modules l'évaluation d'impact sur la santé, la promotion de la santé, le développement des compétences psychosociales, la littératie et la périnatalité.

Lors de votre semaine à Besançon, vous retrouverez nos conférences débats, parfois surprenantes, le journal de l'Université, toujours stimulant et d'autres initiatives qui font l'originalité de notre manifestation.

Nous espérons de tout cœur vous rencontrer pour cette semaine privilégiée à Besançon.

À bientôt !

François Baudier et Elisabeth Monnet

SOMMAIRE

PRÉSENTATION DE L'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ FRANCOPHONE	
EN SANTÉ PUBLIQUE	P. 6
ORGANISATION PARTENARIALE	P. 8
PUBLIC ET DÉROULEMENT	P. 11
MODULES PROPOSÉS	P. 13
<i>Politique et organisation de la santé</i>	
1. Eval - L'évaluation d'impact sur la santé : équité et santé dans toutes les politiques publiques	P. 14
2. One - « One Health » en pratique : une seule santé pour toutes et tous ?*	P. 15
<i>Méthodes pour l'intervention et l'évaluation</i>	
3. Promo - Promotion de la santé et prévention : concepts, méthodes et enjeux	P. 16
4. Prim - Soins primaires, promotion de la santé et prévention : développer des approches populationnelles*	P. 17
5. Prob - Données probantes en promotion de la santé : de leur production à leur utilisation*	P. 18
6. Cap - La capitalisation : produire et partager des connaissances expérientielles pour les interventions en santé publique*	P. 19
7. Cps - Développement des compétences psychosociales et parcours de vie : vers une démarche globale de promotion de la santé	P. 20
8. Litt - Les enjeux de la littératie en santé : communiquer et agir pour être accessible à tous	P. 21
<i>Approches par population, lieu de vie ou thématique</i>	
9. Perinat - Promotion de la santé en périnatalité : soutien aux compétences parentales	P. 22
10. Autonom - Autonomie et vieillissement : changer nos regards et mettre en œuvre des réponses innovantes*	P. 23
11. Genre - L'approche de genre en promotion de la santé : pourquoi et comment ?*	P. 24
12. Mental - Promouvoir la santé mentale de toutes et tous : de l'identification de ses déterminants aux leviers pour agir*	P. 25
13. Handi - Personnes en situation de handicap et promotion de la santé : développer des stratégies adaptées*	P. 26
* Nouveaux modules par rapport à la précédente édition	
INSCRIPTION	P. 27
LE RÉSEAU DES UNIVERSITÉS « SŒURS »	P. 28
BULLETIN D'INSCRIPTION	P. 30
PLAN	P. 35



PRÉSENTATION DE L'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ FRANCOPHONE EN SANTÉ PUBLIQUE

L'UFR des Sciences de la Santé de Besançon, l'Agence régionale de santé (ARS) de Bourgogne Franche-Comté, l'École des hautes études en santé publique (EHESP), Santé publique France (SpF) organisent, avec leurs partenaires, la 19^{ème} Université d'été francophone en santé publique de Besançon, du 3 juillet au 8 juillet 2022.

CONTEXTE

Une formation ouverte à toutes les personnes concernées par les questions actuelles de santé publique

Dans l'ensemble des pays francophones, au fur et à mesure que les dispositifs de santé publique se développent, les besoins de réflexion, d'échanges et de formation collective se renforcent pour tous les acteurs concernés par ces évolutions : professionnels des champs de la santé, du médico-social, du social et de l'éducatif, chercheurs et universitaires, acteurs du monde associatif, élus et usagers...

Cependant, l'offre de formation continue reste limitée en matière de promotion de la santé, de prévention, d'organisation des politiques publiques, d'évaluation ou d'éducation pour la santé.

Cette situation peut s'expliquer par la différence existant entre, d'une part, des initiatives nombreuses (multiples programmes nationaux, régionaux et locaux de santé publique), et d'autre part, une formation et une recherche encore peu développées, d'où une faible capitalisation conceptuelle et scientifique.

Partant de ce constat, les acteurs francophones de la santé publique, enseignants-chercheurs, décideurs et intervenants de terrain se sont regroupés il y a de nombreuses années en réseaux internationaux pour réfléchir sur leurs pratiques et enrichir leur formation.

C'est dans cette dynamique que se sont inscrits les promoteurs de l'Université d'été en lançant ce dispositif de formation novateur, proposant une immersion d'une semaine dans une communauté de savoirs et savoir-faire dans laquelle le partage d'expériences et la co-construction sont privilégiés.

OBJECTIFS

Partager la diversité / diversifier les partages

Le concept de promotion de la santé (Charte d'Ottawa) constitue le fil conducteur de l'Université d'été, de ses enseignements et de ses débats. Unir les compétences, les volontés, les expériences pour construire ensemble des réponses à des problématiques d'actualité, telle est l'ambition de cette manifestation. Favorisant une pédagogie participative et des temps de rencontre alternatifs, l'Université d'été se veut un lieu d'ouverture et d'échange basé sur le partage des savoirs et des pratiques.

La promotion de la santé

La promotion de la santé s'inscrit dans la lignée de la définition OMS de la santé (un état de complet bien-être physique, mental et social). Elle se situe donc dans une double perspective :

- permettre aux populations d'améliorer leur propre santé en leur donnant les moyens d'un plus grand contrôle sur celle-ci
- faire de la santé une ressource de la vie quotidienne (un moyen parmi d'autres pour le mieux être) et non un but dans la vie (une fin en soi)

Elle repose sur cinq stratégies :

1. Élaborer une politique publique saine

Une politique de promotion de la santé combine des méthodes différentes mais complémentaires, notamment la législation, les mesures fiscales, la taxation et les changements organisationnels.

2. Créer des milieux favorables

Pour favoriser une meilleure santé, il est indispensable de promouvoir un milieu de vie sain. La protection des milieux naturels et artificiels et la conservation des ressources naturelles doivent recevoir une attention particulière. Les conditions de vie, de loisirs, de travail sont aussi essentielles.

3. Renforcer l'action communautaire

La promotion de la santé favorise la participation effective et concrète des populations à la fixation des priorités, à la prise de décision et à l'élaboration des stratégies d'action, pour atteindre un meilleur niveau de santé.

4. Acquérir des aptitudes individuelles

La promotion de la santé soutient le développement individuel et social en offrant des informations, en assurant l'éducation pour la santé et en perfectionnant les aptitudes indispensables à la bonne santé.

5. Réorienter les services de santé

Le rôle du système sanitaire ne peut plus se limiter à la seule prestation de soins médicaux, il doit s'ouvrir à des pratiques multisectorielles et favoriser l'adoption par la population de modes de vie sains.

La promotion de la santé est donc considérée comme une stratégie qui établit un lien entre les individus et leur environnement et qui prend en compte à la fois les choix personnels et les responsabilités de la société dans la perspective d'améliorer la santé de tous.

ORGANISATION PARTENARIALE

Elle a pour but :

- d'unir le potentiel d'équipes universitaires et de professionnels de santé publique engagés dans une pratique de terrain
- d'associer des intervenants venant d'organismes de différents pays francophones.

L'Université d'été vise à faire le lien entre action et recherche, et à répondre à des problématiques concrètes, en favorisant une réflexion et des échanges autour d'expériences originales.

ORGANISMES PROMOTEURS

- Université de Franche-Comté - UFR Sciences de la Santé de Besançon
- Agence régionale de santé (ARS) de Bourgogne Franche-Comté
- École des hautes études en santé publique (EHESP)
- Santé publique France (SpF)

ORGANISMES PARTENAIRES OU ASSOCIÉS À L'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ

Institutions ou associations

nationales, régionales ou locales

- Ministère des Solidarités et de la Santé
- Caisse nationale d'Assurance maladie (CNAM)
- Fédération nationale d'éducation et de promotion de la santé (Fnes)
- Société française de santé publique (SFSP)
- AVECSanté
- Centre national de ressources et d'appui aux Conseils locaux de santé mentale
- APF France handicap
- Instances régionales d'éducation et de promotion de la santé (Ireps) : Bourgogne Franche-Comté, Auvergne Rhône-Alpes, Pays de la Loire, Nouvelle Aquitaine
- Comité régional d'éducation pour la santé (CRES) Provence Alpes Côte d'Azur
- Promotion Santé Normandie
- Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT)
- Centre technique d'appui et de formation des Centres d'examen de santé (Cetaf)
- Fabrique Territoires Santé
- Institut Renaudot

- Association élus, santé publique et territoires (ESPT)
- Pôle fédératif de recherche et de formation en santé publique Bourgogne Franche-Comté
- Centre hospitalier régional universitaire (CHRU) Jean Minjoz de Besançon
- Centre hospitalier universitaire Dijon Bourgogne
- Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté
- Ville de Besançon

Universités

- Université de Bourgogne
- École de Santé publique, Faculté de médecine, Université de Lorraine
- Unisanté, Centre universitaire de médecine générale et santé publique, Lausanne, Suisse
- Émancipation sociale, Santé des Populations, Réduction des Inégalités dans des sociétés en transition- ESPRIst, Université de Liège, Belgique
- Université Laval, Canada

Réseaux francophones, organismes des pays francophones et internationaux

- Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)
- Réseau francophone international pour la promotion de la santé (RéFIPS)
- Femmes et Santé, Belgique
- Repères, organisme de formation en promotion de la santé, Belgique
- ONG Action et Développement (AcDev), Sénégal



DOCUMENTATION

Elle est organisée notamment avec le concours de la Bibliothèque universitaire médecine pharmacie de l'Université de Franche-Comté, de Santé publique France, de l'Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (Ireps) Bourgogne Franche-Comté, de la Société française de santé publique et des éditions Le Coudrier.

MEMBRES DU COMITÉ SCIENTIFIQUE ET PÉDAGOGIQUE UNIVERSITÉ D'ÉTÉ 2022

- **Pierre Arwidson**, Directeur adjoint, Direction prévention promotion de la santé, Santé publique France.
- **Cheikh Athie**, Président de l'ONG Action et Développement-AcDev (Sénégal).
- **Martine Bantuelle**, Santé, communauté, participation (Belgique). Déléguée du Réseau francophone international pour la promotion de la santé (Réfips) Europe.
- **Rémy Bataillon**, Directeur de la Direction du développement et de la formation continue, École des hautes études en santé publique (EHESP).
- **François Baudier**, Co-organisateur de l'Université d'été francophone en santé publique, École des hautes études en santé publique (EHESP).
- **Viviane Bayad**, Responsable des projets Promotion de la santé, Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT).
- **François Berdougou**, Délégué général de la Société Française de Santé Publique (SFSP).
- **Murielle Bochud**, Médecin-Cheffe du Département Épidémiologie et systèmes de santé, Centre universitaire de médecine générale et santé publique – Unisanté, Université de Lausanne.
- **Omar Brix**, Enseignant en santé publique.
- **Philippe Carette**, PhD en psychosociologie clinique, psychologue, Institut Renaudot.
- **Laurent Chambaud**, Directeur de l'École des hautes études en santé publique (EHESP).
- **Didier Chatot-Henry**, Praticien hospitalier - CHU de la Martinique, Président de l'Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé de Martinique.
- **Sarah Chaput**, Coordinatrice du Réseau francophone international pour la promotion de la santé (Réfips) Amériques.
- **Hélène Cléau-André**, Responsable du Pôle fédératif de recherche et formation en santé publique Bourgogne Franche-Comté.
- **Maxime Desmarets**, Maître de Conférences, Département de Santé publique, UFR Santé de Besançon.
- **Norbert Deville**, Directeur du Centre technique d'appui et de formation des Centres d'examen de santé (Cetaf).
- **Alain Douiller**, Directeur du Comité départemental d'éducation pour la santé de Vaucluse.
- **Christine Ferron**, Déléguée générale de la Fédération nationale d'éducation et de promotion de la santé (Fnes).
- **Bertrand Garros**, membre du Haut conseil pour l'avenir de l'assurance maladie (Hcaam).

- **Philippe Guilbert**, Chef de la mission Stratégie et Recherche, Direction générale de la santé.
- **Gilbert Hangard**, Président de l'association élus, Santé Publique & Territoires.
- **Cécile Lumière**, Responsable du Département PRS, parcours, démocratie en santé et innovation organisationnelle, ARS Bourgogne Franche-Comté.
- **Frédéric Mauny**, Professeur, Département de Santé publique, UFR Santé de Besançon.
- **Isabelle Millot**, Directrice de l'Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (Ireps) Bourgogne Franche-Comté.
- **Élisabeth Monnet**, Co-organisatrice de l'Université d'été francophone en santé publique. Professeure, Département de Santé publique, UFR Santé de Besançon.
- **Réal Morin**, Médecin spécialiste en médecine préventive et santé publique, Vice-présidence aux affaires scientifiques, Institut national de santé publique du Québec (INSPQ).
- **Abdou Omorou**, MCU-PH en santé publique, École de Santé Publique de Nancy, Faculté de médecine, Université de Lorraine.
- **Said Oumeddour**, Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM).
- **Julie Poissant**, Professeure, Département d'éducation et formation spécialisées, Université du Québec à Montréal.
- **Jean Simos**, Directeur du Groupe de recherche en environnement et santé (GRES), Université de Genève (Suisse).
- **Anne Sizaret**, Coordinatrice régionale de l'activité documentaire, Ireps Bourgogne - Franche-Comté - ARS Bourgogne - Franche-Comté.
- **Chantal Vandoorne**, Directrice de la Care ESPRIst - Emancipation sociale, Santé des Populations, Réduction des Inégalités dans des sociétés en transition, Université de Liège (Belgique).

CONTACTS AVEC LES ORGANISATEURS

François BAUDIER

- **E-MAIL** francois.baudier@ehesp.fr
- **ADRESSE** École des hautes études en santé publique (EHESP)
Avenue du Professeur Léon Bernard
35043 Rennes

Elisabeth MONNET

- **E-MAIL** elisabeth.monnet@univ-fcomte.fr
- **ADRESSE** UFR Santé
Département de Santé publique
19 rue Ambroise Paré
CS 71806
25 030 Besançon cedex
France

Clémence MASSON

- **E-MAIL** clemence.masson@univ-fcomte.fr
- **ADRESSE** UFR Santé
Département de Santé publique
19 rue Ambroise Paré
CS 71806
25 030 Besançon cedex
France



PUBLIC ET DÉROULEMENT UNE FORMATION BASÉE SUR LA DIVERSITÉ

DIVERSITÉ DES PROFILS

Public

Cette formation est destinée à des professionnels en activité, élus, usagers, citoyens œuvrant au sein d'institutions ou d'associations des champs sanitaires, sociaux ou éducatifs.

Lors de leur inscription à l'Université d'été, les participants sont invités à décrire succinctement leur formation initiale, leur parcours professionnel (ou d'élus/citoyens) ainsi que leurs motivations et attentes vis à vis du module choisi (voir la partie « inscription »).

De plus, une des spécificités de l'Université d'été est d'associer des participants issus de différents pays de la francophonie.

Intervenants

Les enseignants sont des professionnels, universitaires, chercheurs, élus, usagers, citoyens, tous impliqués à leur niveau dans une démarche de réflexion et d'action au sein du système de santé.

Responsables de programmes nationaux ou régionaux francophones, auteurs de recherches et de publications, ils partagent le même souhait d'agir et de réfléchir avec d'autres sur leur pratique. La majorité des enseignements bénéficie d'intervenants de plusieurs pays francophones et propose des comparaisons entre les systèmes de santé sur les thématiques abordées.

DIVERSITÉ DES SAVOIRS

ET DES EXPÉRIENCES DE CHACUN

Modules

Durant la semaine, chaque participant suit le module qu'il a choisi parmi ceux proposés. Les enseignements se déroulent sur 8 demi-journées de formation (du lundi au vendredi matin). Le mercredi après-midi est « libre » pour permettre la découverte de la ville, de la région ou ménager du temps pour les échanges.

Une pédagogie active est proposée avec une vingtaine de participants par module. Un (ou plusieurs) responsable pédagogique est présent au cours de l'ensemble du module. Il joue un rôle d'animation et fait le lien entre les différents intervenants.

L'enseignement comporte des interventions magistrales et des travaux en ateliers. Ces derniers privilégient la présentation par les participants de leur expérience personnelle en lien avec la thématique du module.

Documentation

Pour chaque module, un dossier documentaire sera remis avant la session aux participants. Plusieurs services de documentation seront disponibles au cours de la semaine :

- Accès permanent à Bibliothèque universitaire médecine-pharmacie de l'Université de Franche-Comté
- Stands documentaires spécialisés en santé publique



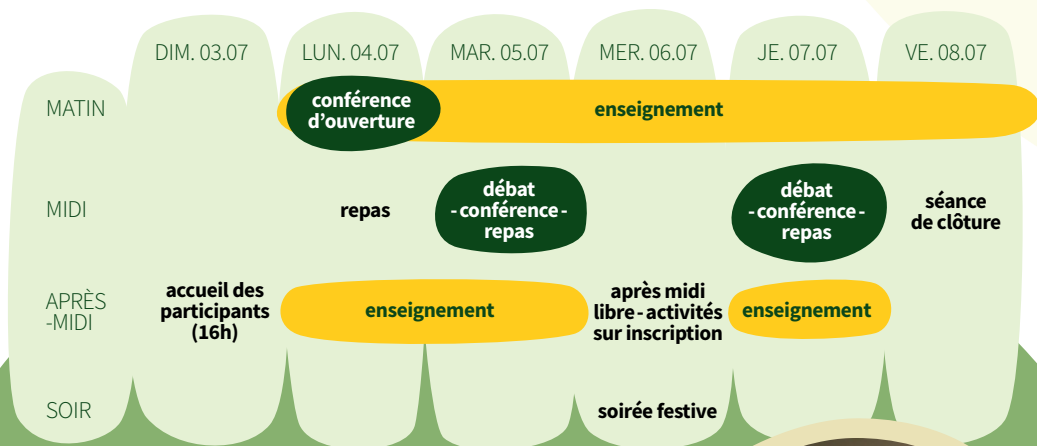


Conférences débats

Durant la semaine, plusieurs conférences débats sont organisées sur des sujets d'actualité en santé publique. Elles ont lieu en ouverture le lundi 4 juillet, puis le mardi 5 juillet et jeudi 7 juillet, avec la participation d'un ou plusieurs experts. Ces rencontres s'adressent à l'ensemble des participants et contribuent aux échanges (entre participants mais également avec les intervenants). Elles sont ouvertes à un public extérieur à l'Université d'été.

Enfin, le journal « *Le Temps de l'Université* » donne les nouvelles sur la vie du campus ainsi que l'actualité en santé publique et promotion de la santé.

Les plannings définitifs par module avec horaires détaillés seront transmis aux participants inscrits avant le début de la formation.



MODULES PROPOSÉS

DES THÉMATIQUES PLURIELLES AUTOUR DE TROIS GRANDS AXES

Politique et organisation de la santé

1. **Eval** - L'évaluation d'impact sur la santé : équité et santé dans toutes les politiques publiques
2. **One** - « One Health » en pratique : une seule santé pour toutes et tous ? *

Méthodes pour l'intervention et l'évaluation

3. **Promo** - Promotion de la santé et prévention : concepts, méthodes et enjeux
4. **Prim** - Soins primaires, promotion de la santé et prévention : développer des approches populationnelles *
5. **Prob** - Données probantes en promotion de la santé : de leur production à leur utilisation *
6. **Cap** - La capitalisation : produire et partager des connaissances expérientielles pour les interventions en santé publique *
7. **Cps** - Développement des compétences psychosociales et parcours de vie : vers une démarche globale de promotion de la santé
8. **Litt** - Les enjeux de la littératie en santé : communiquer et agir pour être accessible à tous

Approches par population, lieu de vie ou thématique

9. **Perinat** - Promotion de la santé en périnatalité : soutien aux compétences parentales
10. **Autonom** - Autonomie et vieillissement : changer nos regards et mettre en œuvre des réponses innovantes *
11. **Genre** - L'approche de genre en promotion de la santé : pourquoi et comment ? *
12. **Mental** - Promouvoir la santé mentale de toutes et tous : de l'identification de ses déterminants aux leviers pour agir *
13. **Handi** - Personnes en situation de handicap et promotion de la santé : développer des stratégies adaptées *

**Nouveaux modules par rapport à la précédente édition*

L'ÉVALUATION D'IMPACT SUR LA SANTÉ : ÉQUITÉ ET SANTÉ DANS TOUTES LES POLITIQUES PUBLIQUES

L'évaluation d'impact sur la santé (EIS) est une démarche structurée permettant d'évaluer de façon prospective les effets sur la santé des politiques publiques et autres interventions sans lien explicite avec la santé, mais pouvant affecter de manière importante plusieurs de ses déterminants. L'EIS présente une démarche non invasive qui contribue à la prévention des problèmes de santé en proposant aux acteurs concernés des recommandations pertinentes et adaptées à la politique ou au projet en amont de sa réalisation. L'EIS valorise les acquis des sciences biomédicales et sociales, favorise l'équité sociale entre les groupes de la population, et facilite la collaboration intersectorielle avec des acteurs qui ne relèvent pas uniquement du domaine de la santé. L'EIS est un outil d'aide à la décision promu par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et l'Union européenne. Les dernières années ont démontré qu'il s'agit d'une stratégie de promotion de la santé efficace qui favorise l'intersectorialité, et tout particulièrement en ce qui concerne les projets d'aménagement du territoire ayant des objectifs de développement durable.

Objectifs pédagogiques

Ce module permettra aux participants de :

- acquérir les notions de base de la méthodologie EIS,
- comprendre comment initier une démarche EIS, la coordonner et l'insérer avec succès dans le processus décisionnel,
- maîtriser des outils d'évaluation concrets, trouver les informations scientifiques et pratiques nécessaires pour mener une EIS.

Contenu

- Introduction générale à l'EIS
- Démarche EIS et dispositif institutionnel
- Processus de mise en œuvre de l'EIS (étapes et outils)
- Méthodes et techniques de l'EIS (coordination, analyse et évaluation)
- Présentation de la « boîte à outils » EIS de l'OMS
- Le déploiement des EIS en France, en Suisse et au Québec
- Ressources documentaires

Approche et organisation

Chacun des thèmes abordés sera illustré par des études de cas dans le cadre de travaux de groupe. Des approches d'EIS pratiquées en France, au Québec et en Suisse seront également présentées.

Public

Ce module ne nécessite aucun prérequis. Tout acteur institutionnel (e.g. santé publique, municipalité) appelé à intervenir dans des processus décisionnels affectant les déterminants de la santé et souhaitant disposer d'outils lui permettant d'évaluer leur impact et de promouvoir la santé de la population de façon efficiente.

Responsable du module

- **Alexandre Lebel**, Professeur agrégé École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional (ÉSAD) ; Centre de recherche de l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec (CRIUCPQ), Université Laval, Québec.
- **Collaborateurs : Thierno Diallo**, Professeur adjoint, Faculté des sciences infirmières Université Laval, Québec ; Groupe de travail mondial sur l'EIS de l'Union Internationale
- **Françoise Jabot et Guilhem Dardier**, École des Hautes études en Santé Publique (EHESP) et Santé et Développement Durable – Centre collaborateur OMS pour les Villes – Santé francophones (Rennes).

« ONE HEALTH » EN PRATIQUE : UNE SEULE SANTÉ POUR TOUTES ET TOUS ?

Pour mieux articuler santé des espèces et « santé » de l'environnement, le concept de « One Health » mobilise les communautés scientifiques et professionnelles dans une expertise croisée. Comment construire des pratiques partagées entre tous les professionnels concernés par cette approche ?

La démarche en santé publique intègre l'interaction entre de multiples déterminants de santé : biologiques, sociaux, environnementaux. Il est avéré que les modes de vie des populations (alimentation, interactions sociales), leurs conditions de vie (salubrité des logements, mobilités géographiques), mais aussi des facteurs structuraux, modifient de manière inéquitable l'accès à la santé, comme la densité des populations, le revenu, l'emploi ou l'éducation.

Ce qui est nouveau, c'est la prise de conscience que le changement climatique et l'effondrement de la biodiversité constituent un risque majeur pour la santé humaine. Partout dans le monde, des populations subissent des modifications de leurs écosystèmes, avec des conséquences déjà observables sur la santé. Les pressions sur les milieux par l'homme affectent l'ensemble des espèces (anthropocène). « Une seule santé », ce nouveau paradigme, prend en compte les interactions à risques entre environnement, humains et espèces non-humaines.

De quelle façon, les décideurs publics, les professionnels et les citoyens peuvent agir localement en croisant les expertises, puis initier des actions d'adaptation et d'atténuation favorables à la santé ? Quelles actions engager sur un territoire face aux enjeux d'« Une seule santé » ? Pour quelles transitions sociale et écologique équitables et soutenables ?

Objectifs pédagogiques

- Concevoir l'approche intégrée des problématiques de santé publique et d'inégalités sociales de santé sous l'angle « One Health ».
- Analyser de manière interdisciplinaire des situations sanitaires sur un territoire.
- Développer des réponses « Une seule santé » en prévention et promotion santé.

Contenus

- L'approche « One Health », ses enjeux, sa définition et ses liens avec la santé globale, la santé environnementale, le développement durable, la transition sociale et écologique, l'anthropocène.
- L'apport des différentes disciplines et expertises à une analyse « One health » de problématiques de santé publique et de situations critiques (sédentarité et obésité, maladies émergentes transmissibles et non transmissibles, épidémies, inondations, canicules...).
- Les leviers d'intervention pour une approche « One Health », interdisciplinaire, participative et solidaire, des déterminants de la santé, sur un territoire ou dans un milieu de vie.

Approche et organisation

Le module sera articulé autour d'interventions croisées d'experts de différentes disciplines (écologie, santé, sociologie...). Il comprendra des ateliers participatifs autour d'études de cas et de situations critiques, ainsi qu'une visite de terrain d'une collectivité ou d'une structure ayant mis en œuvre des actions de prévention et promotion santé - « Une seule santé ».

Public

Professionnels de la santé humaine et animale, de l'action sociale, de la promotion de la santé, de l'environnement, de l'aménagement du territoire, mais également élus et citoyens engagés.

Responsables du module

- **Cyrille Harpet**, Enseignant-Chercheur et **Estelle Baures**, Chargée de Mission, Développement durable et de responsabilité sociétale, EHESP.
- **Patrick Giraudoux**, Professeur émérite d'écologie, Université de Franche-Comté.
- **Chantal Vandoorne** et **Michel Demarteau**, collaborateurs de l'Université de Liège - ESPRIst.

PROMOTION DE LA SANTÉ ET PRÉVENTION : CONCEPTS, MÉTHODES ET ENJEUX

La promotion de la santé est mise en avant depuis plusieurs décennies dans le champ de la santé publique, tant au niveau international (OMS) que national. En France, elle est présente dans la Stratégie nationale de santé, le Plan national de santé publique... Pourtant, la promotion de la santé, en tant que concept et champ de pratiques, reste encore aujourd'hui mal comprise et peu intégrée dans les politiques publiques.

Objectifs pédagogiques

- Définir la démarche de promotion de la santé et de prévention : concepts et méthodes.
- Appréhender ce processus à différents niveaux, de l'individu à son environnement, permettant de créer des milieux favorables à la santé et au bien-être des populations.
- Acquérir des compétences transversales allant de la mise en œuvre des actions à leur coordination.
- Aborder les enjeux, les leviers d'actions et facteurs de réussite des interventions en promotion de la santé et prévention.

Contenu

- Mieux comprendre la promotion de la santé : ses fondements, ses valeurs, son histoire, ses applications et stratégies d'intervention.
- Expérimenter la méthodologie de projet en promotion de la santé.
- Explorer ce que représentent les déterminants de la santé d'un individu ou d'une population et leur place dans la réduction des inégalités sociales de santé.
- Appréhender les ressources utilisées pour favoriser le développement de projets et de démarches promotrices de santé : les compétences psycho-sociales, la littératie en santé, la participation des publics, les données probantes, le plaidoyer...
- Comprendre la manière dont la coordination et les dynamiques inter-partenariales participent de cette démarche lors de la mise en place de projets de santé publique.

Approche et organisation

L'enseignement s'articulera autour de contenus théoriques, de mises en pratique, d'analyses d'interventions et se nourrira des échanges entre les participants. Il sera illustré par des exemples concrets présentés par des intervenants expérimentés, permettant d'alimenter la réflexion des participants.

Public

Décideurs, élus, professionnels, coordinateurs, représentants des usagers, citoyens impliqués dans la promotion de la santé et la prévention.

Responsables du module

- **Séverine Lafitte**, coordinatrice de projets, Fédération nationale d'éducation et de promotion de la santé (Fnps).
- **Laure Bidaux**, responsable d'activité et de développement, Promotion Santé Normandie.
- **Marie Corneloup**, médecin de santé publique, Pôle fédératif de recherche et de formation en santé publique BFC, Université de Bourgogne (UBFC).

SOINS PRIMAIRES, PROMOTION DE LA SANTÉ ET PRÉVENTION : DÉVELOPPER DES APPROCHES POPULATIONNELLES

Les structures d'exercice coordonnées (Maisons de santé pluriprofessionnelles, équipes de soins primaires, Communautés professionnelles territoriales de santé...) sont invitées à travailler au-delà de leur seule patientèle et à accroître leurs actions de santé sur un territoire, pour et avec la population. Il y a donc des liens à développer entre les acteurs des soins primaires et ceux de la prévention. Les cultures, les réseaux, les partenaires et les méthodes de travail sont souvent différents. Le développement d'une politique de promotion de la santé nécessite de prendre en compte l'ensemble des déterminants de santé et d'agir sur ces différents niveaux, de l'organisation des soins primaires aux actions d'éducation pour la santé. Le but de ce module est donc de créer du lien et d'encourager une culture commune permettant la mise en place de projets de promotion de la santé s'appuyant sur les professionnels des soins primaires, mais également sur l'ensemble des acteurs de santé d'un territoire de projet : institutions, associations, usagers...

Objectifs pédagogiques

- Favoriser l'échange de représentations entre le champ du soin et celui de la promotion de la santé.
- Développer la connaissance des partenaires, dispositifs et organisations œuvrant à la santé d'une population sur un territoire.
- Mettre en commun des actions et projets de promotion de la santé mis en place par des structures d'exercice coordonnées en favorisant l'expérience partagée et l'innovation.

Contenu

- Mise en commun des représentations des pratiques de soins primaires, de prévention et de promotion de la santé.
- Éclairage sur les concepts de soins primaires, prévention et promotion de la santé.
- Présentation d'actions de santé.
- Apports sur les dispositifs et ressources existants dans un territoire.

Approche et organisation

La formation s'appuiera sur les méthodes pédagogiques suivantes :

- récits et échanges d'expériences entre les participants,
- présentation d'expériences, de projets,
- apports sur des études, concepts, dispositifs et modes d'organisation,
- travaux pratiques de développement de projets.

Public

- Professionnels de santé.
- Coordonnateurs et coordonnatrices des structures d'exercice coordonnées.
- Acteurs et actrices institutionnels : Agences régionales de santé, Caisses primaires d'Assurance maladie, Collectivités territoriales...
- Professionnels du champ de la prévention et de la promotion de la santé.
- Membres d'associations, élus et usagers engagés dans des actions de santé sur les territoires.

Responsables du module

- **Christophe Rohrbach**, médecin, AVECSanté-Avenir des Equipes Coordonnées.
- **Pierre Sonnier**, pharmacien, Comité régional d'éducation pour la santé - Provence-Alpes-Côte d'Azur (CRES-PACA).

DONNÉES PROBANTES EN PROMOTION DE LA SANTÉ : DE LEUR PRODUCTION À LEUR UTILISATION

Agir en promotion de la santé, c'est agir sur plusieurs déterminants de la santé. Mais encore faut-il savoir comment s'y prendre. Toutes les interventions ne sont pas forcément efficaces et certaines renforcent finalement les inégalités sociales de santé. Pour améliorer la qualité et l'efficacité des pratiques d'intervention, la production de savoirs, leur diffusion et leur appropriation sont centrales mais requiert des compétences spécifiques. Comment développer une recherche interventionnelle en promotion de la santé utile à la pratique ? Comment favoriser le recueil et le partage des savoirs issus de l'expérience ? Où trouver et comment diffuser des informations pour qu'elles servent concrètement aux acteurs de terrain ? Au-delà de la méthodologie de projet qui permet de structurer des programmes de prévention, ce module propose de balayer l'ensemble des enjeux du transfert de connaissances en promotion de la santé afin de développer les liens entre recherche, acteurs de terrain et décideurs.

Objectifs pédagogiques

- Se repérer dans les différents types de données probantes et identifier leurs sources.
- Comprendre les enjeux méthodologiques et éthiques dans la production des données probantes en promotion de la santé.
- Appréhender les enjeux autour du transfert de connaissances en promotion de la santé, de la diffusion à l'appropriation dans les pratiques.
- Savoir comment mobiliser les données probantes dans les interventions en promotion de la santé.

Contenu

Avec une alternance d'apports théoriques et d'expérimentations concrètes à partir de ces apports, seront abordées :

- la définition et la production des données probantes en promotion de la santé,
- la spécificité de la recherche interventionnelle en promotion de la santé et le rôle des différents acteurs dans cette approche interdisciplinaire,
- la démarche de capitalisation et sa place dans la production de données probantes,
- la définition du transfert de connaissance en promotion de la santé et les formes de son déploiement en direction des acteurs de terrain,
- l'expérimentation de la mobilisation de données probantes dans les différentes étapes du cycle d'un projet, de la constitution d'un cahier des charges par le financeur à son évaluation.

Approche et organisation

L'enseignement s'articulera autour de contenus théoriques, d'interventions proposées par des intervenants complémentaires spécialistes des différentes dimensions abordées et de mises en pratiques ancrées dans les expériences apportées par les participants.

Public

Acteurs ressources et de terrain, décideurs et chercheurs qui souhaitent développer leurs compétences pour s'inscrire dans un processus de transferts de connaissances en promotion de la santé, de leur production à leur appropriation.

Responsables du module

- **Chloé Hamant**, Référente Recherche et méthodes d'enquêtes, Coordinatrice du dispositif Emergence IREPS Auvergne-Rhône-Alpes, Chercheure associée au laboratoire TRIANGLE UMR 5206.
- **Florian Manneville**, Enseignant-Chercheur - École de Santé Publique de Nancy, UR 4360 APEMAC « Adaptation, mesure et évaluation en santé. Approches interdisciplinaires », Faculté de Médecine, Maïeutique et métiers de la Santé.

LA CAPITALISATION : PRODUIRE ET PARTAGER DES CONNAISSANCES EXPÉRIENTIELLES POUR LES INTERVENTIONS EN SANTÉ PUBLIQUE

La démarche de capitalisation des expériences en promotion de la santé (CAPS) vise à transformer les savoirs pratiques des acteurs en connaissances partageables. Il s'agit de répondre à la question du « comment? », en décrivant finement différents éléments des interventions capitalisées (contexte, stratégies, partenariats, freins et leviers, etc.). Cette démarche s'appuie sur un dispositif national, qui comprend notamment le portail des connaissances expérientielles (ouverture au printemps 2022), un outil numérique qui permet de partager à tout public les documents de capitalisations produits, et le développement d'une communauté de pratiques, afin de soutenir méthodologiquement les accompagnateurs en capitalisation. La formation à l'accompagnement en capitalisation s'adresse en particulier aux personnes souhaitant mener des démarches de capitalisation, c'est-à-dire à de futurs accompagnateurs en capitalisation. Les participant.e.s sont invité.e.s à l'issue de la formation à rejoindre la communauté de pratiques et la dynamique nationale autour de la capitalisation des expériences en promotion de la santé.

Objectifs pédagogiques

Que les personnes formées à l'accompagnement en capitalisation :

- se mobilisent, à l'issue de cette formation, dans la promotion des savoirs expérientiels en promotion de la santé et la conception de projets de capitalisation,
- soient capables de mener et partager avec d'autres une ou plusieurs capitalisation(s) d'intervention(s) en promotion de la santé suivant la méthode CAPS.

Contenu

Le module se déroule en 3 temps de sessions en présentiel avec une mise en situation (réalisation individuelle de la capitalisation d'une intervention ou d'un projet de son choix) :

- apports théoriques sur la capitalisation d'expériences et sur la démarche CAPS (0,5 jour),
- apports méthodologiques : présentation des étapes et outils de la capitalisation (0.5 jour),
- ateliers de mise en pratique, ateliers d'accompagnement à l'analyse et la rédaction (1 jour),
- valorisation et liens avec la recherche, les pratiques et les politiques (0.5 jour).

Approche et organisation

Présentiel :

- cours magistraux,
- ateliers : étude de cas, jeux de rôles, simulation, partages d'expériences.

E-learning :

- mise à disposition de ressources pour la pratique (méthodologies).

Public

Cette formation s'adresse à différents professionnels du champ de la promotion de la santé ou d'autres champs professionnels qui mettent en œuvre des projets de santé : chargé-e de projet/ de mission en santé, chef-fe de projet en ONG ou dans une association (de patients, thématique, etc.), chargé de projet santé et/ou environnement dans une collectivité territoriale, documentaliste, chargé-e d'étude ou de recherche, etc.

Prérequis

- Connaissances en promotion de la santé.
- Maîtrise des techniques d'entretien.
- Maîtrise des techniques rédactionnelles (analyse, synthèse et rédaction).
- Connaissances en gestion de projet.

Responsables du module

- **Marion Porcherie**, Docteure en science politique, ingénieure de recherche, Département Sciences Humaines et Sociales, École des Hautes Etudes en Santé Publique.
- **Benjamin Soudier**, Chef de projets à la Société Française de Santé Publique (SFSP), co-animateur de la démarche nationale de capitalisation des expériences en promotion de la santé CAPS.

DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES PSYCHOSOCIALES ET PARCOURS DE VIE : VERS UNE DÉMARCHE GLOBALE DE PROMOTION DE LA SANTÉ

Contribuer au développement des compétences psychosociales (CPS) est reconnu comme un déterminant majeur de la santé et du bien-être. De nombreux travaux scientifiques montrent l'efficacité de programmes qui ont inspiré des expériences françaises faisant l'objet d'évaluations. L'état des connaissances sur les enjeux de tels programmes et de leurs caractéristiques permet de dégager des exigences qu'implique l'action portant sur le développement des CPS. Celle-ci, inscrite dans une démarche de promotion de la santé, invite à réfléchir à la qualité de l'action visant les aptitudes des individus dans une approche systémique qui prend en compte les environnements de vie de ces derniers.

Objectifs pédagogiques

- Construire une culture commune autour du concept des CPS.
- Situer le développement des CPS dans le cadre de la promotion de la santé.
- Identifier les postures professionnelles et les pratiques éducatives qui contribuent au développement des CPS.
- Repérer dans l'environnement, ce sur quoi on peut agir et qui permet d'étayer le développement des CPS.
- Découvrir différentes expériences et outils de développement des CPS tout au long des parcours de vie (de la petite enfance à l'âge adulte).

Contenu

- Concepts, définitions et référentiels théoriques de base sur les CPS et la promotion de la santé.
- Rappel historique de la construction et de l'évolution du concept.
- Les enjeux du développement des CPS.
- Réflexions sur l'évaluation des CPS et des programmes de développement des CPS.
- Les fonctions clés et critères d'efficacité des projets de développement des CPS.
- Les modalités d'actions qui permettent le développement des compétences psychosociales.
- Présentation d'expériences et d'outils.

Approche et organisation

L'approche pédagogique du module repose sur une alternance d'apports formels, d'expérimentation d'activités et d'ateliers en petits groupes pour favoriser les échanges d'expérience entre tous les participants.

Public

- Professionnels ayant une mission éducative ou de développement de compétences personnelles dans le cadre d'un accompagnement socio-professionnel.
- Professionnels travaillant au contact d'enfants et adolescents : professionnels de santé, éducateurs, enseignants, travailleurs sociaux, animateurs...
- Décideurs politiques, financeurs, responsables de la planification des soins...

Responsables du module

- **Isabelle Jacob**, Chargée de projets, Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (IREPS) Auvergne Rhône-Alpes.
- **Audrey Pavageau**, Chargée de mission en promotion de la santé, Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (IREPS) Pays de la Loire – Pole Loire Atlantique.

LES ENJEUX DE LA LITTÉRATIE EN SANTÉ : COMMUNIQUER ET AGIR POUR ÊTRE ACCESSIBLE À TOUS

Quotidiennement, chacun est amené à prendre des décisions qui influencent sa santé et celle de son entourage : consulter un médecin, se rendre à pied à son travail, consommer plus de fruits, voir ses amis, solliciter un service d'aide pour son logement, suivre un traitement médical... Pour réaliser des choix éclairés dans une société de plus en plus complexe, on a notamment besoin de disposer d'informations. S'informer requiert la mobilisation de nombreuses compétences : lire, écrire, comparer, communiquer, comprendre, intégrer et s'approprier une information. Aujourd'hui, si l'information est un des leviers afin de prendre soin de sa santé, une partie du public rencontre des difficultés pour y accéder, comme par exemple les personnes en situation de handicap, les migrants, les sujets en situation de vulnérabilité. Comment augmenter la capacité des individus à mobiliser des informations sur la santé ? De quelle façon, la communication écrite et orale, concernant le soin, la prévention ou la promotion de la santé, peuvent-elles s'adresser à tous, sans renforcer les inégalités sociales de santé ou la discrimination ? De quelle manière faut-il adapter l'espace et le temps pour rendre notre système de santé plus compréhensible et donc plus accessible à tous ?

Objectifs pédagogiques

- Définir le concept de littératie en santé.
- Identifier les facteurs influençant la littératie en santé des personnes.
- Comprendre les enjeux et les liens entre littératie en santé et santé des personnes ou des populations.
- Identifier des stratégies d'intervention pour mieux prendre en compte ou développer la littératie en santé des personnes et des populations.
- Être en capacité de concevoir des ressources, supports de communication, prenant en compte les difficultés d'accès à l'écrit des publics.
- Prendre en compte les principes de la littératie en santé dans sa communication orale.

Contenu

- Définition de la littératie en santé.
- Les niveaux de la littératie en santé.
- Les facteurs influençant le niveau de littératie en santé des personnes et des populations.
- Les effets de la littératie en santé.
- Les stratégies d'intervention pour mieux prendre en compte ou développer la littératie en santé.
- Présentation d'initiatives existantes.
- Les repères pour une communication accessible à tous (orale ou écrite).

- Mise en pratique des recommandations, notamment à partir de sujets ou projets apportés par les participant.e.s (qui leur seront demandés en amont de la session).

Approche et organisation

Le module est basé sur la complémentarité entre les apports théoriques, les outils pratiques, l'expérience des participant.e.s. La démarche pédagogique pendant la formation sollicitera la participation des personnes lors de séances de travail en petits groupes, mais également lors d'éclairages conceptuels et théoriques.

Public

Toute personne amenée à prendre en compte les questions de littératie en santé :

- professionnel.le.s ou bénévoles d'associations ou de structures médicales, médico-sociales, sociales, de la promotion de la santé, de la prévention,
- personnes intervenant dans le champ politiques de santé,
- agents ou élu.e.s de collectivités territoriales.

Responsable du module

- **Sandrine Hannecart**, Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé (Ireps) Nouvelle-Aquitaine

PROMOTION DE LA SANTÉ EN PÉRINATALITÉ : SOUTIEN AUX COMPÉTENCES PARENTALES

La période de la grossesse et du début de vie de l'enfant constitue une période-clé pour promouvoir la santé de l'ensemble de la famille. S'appuyant sur un besoin fort d'accompagnement des parents, le Ministère des Solidarités et de la Santé propose de repenser le soutien à la parentalité à travers le programme des « 1 000 premiers jours ». Celui-ci constitue un modèle de promotion de la santé centré sur les compétences des femmes et parents afin de leur donner les moyens d'améliorer la santé familiale et d'accompagner le développement de l'enfant au plus près de ses besoins.

Objectifs pédagogiques

- Accompagner les acteurs de la périnatalité dans la construction du soutien aux compétences parentales.
- Développer la promotion de la santé périnatale sur des facteurs protecteurs de santé.
- Comprendre les besoins fondamentaux, les liens d'attachement et le développement psychologique de l'enfant, dans le respect de ses droits.
- Identifier les dispositifs, les ressources disponibles.
- Analyser, ouvrir la discussion sur divers modèles de soutien aux compétences parentales à travers des exemples au niveau national ou régional.
- Appliquer les connaissances actualisées sur les besoins fondamentaux de l'enfant dans nos pratiques professionnelles et organisationnelles.

Contenu

- Besoins fondamentaux de l'enfant.
- Santé positive, facteurs protecteurs de santé en période périnatale.
- Soutien à la fonction parentale à travers la compréhension des interactions parents-enfants basées sur les théories de l'attachement et compétences neurosensorielles.
- La Mindfulness ou pleine conscience pour accompagner la naissance et le début de la parentalité.
- Label « Prévenir pour bien grandir » : engagement en promotion de la santé des maternités.

Approche et organisation

Le module s'appuiera sur une pédagogie active et une co-animation par une association de représentants d'usagers. L'étude de cas concrets issus de l'expérience des intervenants et des participants contribuera à la formalisation de liens entre théorie, organisations et pratiques. Il s'agira de mettre en débat des questions d'ordre professionnel, de mener une réflexion engagée et accompagnée par les intervenants pour une formation appliquée à un contexte authentique.

Public

Des professionnels, chercheurs, enseignants, décideurs exerçant dans le champ de la périnatalité et souhaitant parfaire leurs connaissances, poursuivre une réflexion pour envisager la promotion de la santé périnatale à travers les compétences parentales et les facteurs protecteurs de la santé.

Responsable du module

- **Karine Goueslard**, chargée de recherche, docteur en santé publique, CHU Dijon.
- Co-animation : **Aurore Viard-Crétat** et **Lucie Adalid** (Association Coccinelle).

AUTONOMIE ET VIEILLISSEMENT : CHANGER NOS REGARDS ET METTRE EN ŒUVRE DES RÉPONSES INNOVANTES

Les évolutions structurelles de la population sont sans précédent : de nouvelles populations apparaissent à des âges particulièrement avancés puisque 141 000 personnes atteindraient 100 ans en 2050. Ces transformations démographiques impliquent une cohabitation de quatre voire cinq générations avec une répartition des rôles sociaux qui évolue : exemple du rôle des aidants. Démographique ou individuel, le vieillissement a des caractéristiques qui nécessitent une approche globale. Il recouvre des enjeux d'ordre social, sanitaire, financier, éthique, organisationnel... D'un point de vue individuel, les représentations sociales actuelles de la vieillesse incitent à appréhender les personnes âgées sous l'angle de la dépendance. Porter un nouveau regard sur la vieillesse nécessite d'accompagner le vieillissement des personnes âgées autrement. Les politiques publiques visent à optimiser l'existant et cherchent à innover en matière d'organisation des soins et de prise en charge à partir de solutions émergeant des acteurs de terrain, notamment en tirant les enseignements de la crise sanitaire. L'approche interdisciplinaire de ce module s'attache à faire évoluer les regards sur le vieillissement et la vieillesse car les personnes âgées méritent de conserver leur place dans la société, sans être stigmatisées.

Objectifs pédagogiques

- Approfondir la connaissance des spécificités du grand âge.
- Déconstruire les « représentations » péjoratives autour du grand âge.
- Favoriser une réflexion commune pour encourager l'action collective, le partage des pratiques et le travail interdisciplinaire.
- Identifier les leviers d'action à l'échelle locale et régionale.

Contenu

- Regards croisés sur les processus de vieillissement à l'échelle de la population et à celle de l'individu.
- Refus du vieillissement et « Agisme ».
- Grandes orientations des politiques publiques en matière de grand âge et d'autonomie.
- Enjeux autour des métiers du grand âge.
- Expériences et initiatives.

Approche et organisation

Séances plénières et ateliers pour favoriser le partage d'expériences et la réflexion collective.

Public

Ce module s'adresse aux personnes ayant un intérêt pour les questions relatives à l'autonomie et au vieillissement à titre professionnel ou personnel.

Responsables du module

- **France Mourey**, Professeure des Universités, Laboratoire CAPS (Cognition, Action, et Plasticité Sensorimotrice), UMR inSeRm1093, Université Bourgogne Franche-Comté.
- **Cécile Lumière**, docteur en sociologie, coordinatrice des parcours de santé, ARS Bourgogne Franche-Comté.
- **Agnès Meillier**, médecin de santé publique, coordonnatrice stratégique des parcours de l'autonomie, ARS Bourgogne Franche-Comté.

L'APPROCHE DE GENRE EN PROMOTION DE LA SANTÉ : POURQUOI ET COMMENT ?

Depuis 20 ans, le genre est identifié comme un déterminant social de santé par l'OMS. Néanmoins, c'est récemment que les politiques publiques, notamment en santé, s'en emparent et encouragent les professionnel-le-s de terrain à le prendre en compte de manière systématique. Faire figurer le mot « genre » ou parler « d'approches genrées » dans les projets devient nécessaire pour augmenter leur pertinence. Mais qu'est-ce que cela signifie ? Comment nous approprier ce concept ? Comment l'opérationnaliser au sein de nos projets, de notre institution et avec nos publics ?

Objectifs pédagogiques

- Clarifier les concepts de sexe, genre, promotion de la santé.
- Comprendre comment le sexe et le genre traversent les déterminants sociaux de la santé et faire le lien avec la notion d'intersectionnalité.
- Analyser un projet ou une pratique professionnelle (recherches, actions, politiques) au prisme du genre.
- Identifier des pistes concrètes pour agir.

Contenu

Ce module propose aux participant-es de clarifier le concept de genre et ses déclinaisons, comprendre comment le genre interagit avec les déterminants sociaux de la santé et comment la prise en compte de ce déterminant permet de réduire les inégalités sociales de santé. A l'issue de ce module, nous espérons que les participant-e-s se sentiront suffisamment outillés pour poursuivre leurs réflexions, les partager au sein de leur équipe ou institution, afin d'activer de nouveaux leviers dans leurs pratiques de terrain et avec leurs publics.

Approche et organisation

Elles s'ancrent dans des démarches participatives et horizontales. Une place importante sera faite à l'expérientiel, à l'échange de pratiques et de ressources entre les participant-e-s du module.

Public

Ce module s'adresse à des personnes qui n'ont pas ou peu de connaissances sur l'approche de genre en promotion de la santé, des personnes qui désirent comprendre cette approche et identifier des pistes de travail pour l'intégrer dans leurs actions et projets.

Responsables du module

- **Manoë Jacquet**, Diplômée en sciences de la santé publique et sexologie, coordinatrice de Femmes et Santé absl et du réseau bruxellois « Femmes, genre et promotion de la santé ».
- **Dominique Werbrouck**, Formatrice à l'asbl Repères, organisme de formation en promotion de la santé en Belgique.

PROMOUVOIR LA SANTÉ MENTALE DE TOUTES ET TOUS : DE L'IDENTIFICATION DE SES DÉTERMINANTS AUX LEVIERS POUR AGIR

La crise sanitaire récente a favorisé une prise de conscience collective : nous avons toutes et tous une santé mentale, définie par l'OMS comme "un état de bien-être dans lequel une personne peut se réaliser et surmonter les tensions normales de la vie"¹ et qui "évolue en fonction des circonstances ou des étapes de la vie ; ce n'est pas un état figé, mais une constante recherche d'équilibre"² qui fluctue selon des facteurs³ à la fois :

- *internes (personnalité, capacité à faire face à ses émotions, estime personnelle, événements de vie marquants...)*
- *externes (conditions de travail, de logement, de sécurité, niveau de vie, solidarité, accès à l'éducation et aux soins, culture dans laquelle nous évoluons...)*

Promouvoir la santé mentale, c'est prendre en compte la diversité de ces déterminants, et donc élargir nos horizons en termes de solutions possibles à imaginer et mettre en œuvre.

Objectifs pédagogiques

- Développer une compréhension multidimensionnelle de la santé mentale et de ce qui l'influence.
- Permettre à chaque participant·e de positionner son champ d'action professionnel au regard des déterminants de la santé mentale.
- Améliorer sa connaissance des leviers d'action permettant de promouvoir la santé mentale.
- Être en capacité de mener des actions sur les territoires et avec ses partenaires.

Contenu

Nous commencerons par échanger autour de nos représentations afin de définir la santé mentale et ses déterminants, nous permettant de comprendre en quoi et sur quoi il est important d'agir. Dans un second temps, nous échangerons autour de ce que nous faisons déjà, en dialogue avec des acteurs expérimentés. Enfin, nous identifierons les acteurs déjà à l'œuvre dans les territoires, les autres parties prenantes et partenaires potentiels, afin de pouvoir développer des moyens d'agir collectivement.

Approche et organisation

La semaine alternera entre apports théoriques, échanges de pratiques entre les participant·es et travaux pratiques. Elle sera illustrée par des exemples concrets présentés par des intervenant·es expérimentés permettant d'alimenter la réflexion des participant·es.

Public

Toutes personnes (professionnelles ou bénévoles) issues de structures éducatives, sociales ou médico-sociales, du sanitaire, de l'urgence sociale, de la fonction publique, des collectivités, des associations de personnes concernées (et les personnes concernées elles-mêmes).

Responsables du module

- **Fanny Pastant**, Coordinatrice nationale des conseils locaux de santé mentale (CLSM) au Centre collaborateur de l'OMS pour la recherche et la formation en santé mentale (CCOMS Lille).
- **Lucie Supiot**, Chargée de projet référente santé mentale à l'Instance Régionale d'Éducation et de Promotion de la Santé (IREPS) Auvergne-Rhône-Alpes.

¹ Organisation mondiale de la santé, "Santé mentale, renforcer notre action" :

<https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/mental-health-strengthening-our-response>

² MINDS, "Qu'est-ce que la santé mentale" : <https://minds-ge.ch/quest-ce-que-la-sante-mentale/>

³ Psychom, "On a toutes et tous une santé mentale" : <https://www.psychom.org/comprendre/la-sante-mentale/on-a-toutes-et-tous-une-sante-mentale/>

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ET PROMOTION DE LA SANTÉ : DÉVELOPPER DES STRATÉGIES ADAPTÉES

La convention internationale des droits des personnes en situation de handicap ratifiée par la France en 2010 appelle les États « à prendre toutes les mesures appropriées pour leur assurer l'accès à des services de santé ». Six ans après, la loi de modernisation de notre système de santé stipule que « la politique de santé est adaptée aux besoins des personnes en situation de handicap et de leurs aidants familiaux ». Mais qu'en est-il dans la réalité ? Quels leviers d'actions faut-il mettre en place pour que les personnes en situation de handicap puissent « jouir du meilleur état de santé possible sans discrimination fondée sur le handicap » ?

Objectifs pédagogiques

- Connaître les attentes et les besoins des personnes en situation de handicap et de leurs proches en matière d'accès aux soins et de parcours de santé.
- Identifier les inégalités en santé liées aux handicaps.
- Définir, dans sa pratique, des leviers d'actions pour contribuer à l'adaptation des actions ou des politiques de santé aux situations de handicap.

Contenu

Le module s'articulera autour de 5 axes :

- identifier les obstacles et les attentes des personnes en situation de handicap et de leurs proches dans les parcours de santé et d'accès aux soins,
- accompagner les parcours de vie des personnes en situation de handicap,
- adapter les services de santé : la santé sexuelle, un exemple emblématique,
- favoriser les aptitudes individuelles et l'action communautaire : la participation des personnes concernées et de leurs proches,
- capitaliser pour adapter et évaluer les actions ou les politiques de santé.

Approche et organisation

Alterneront des séances d'apports théoriques et des séances sous format d'ateliers pratiques autour d'exemples concrets. Le module privilégiera l'horizontalité, l'échange et une démarche participative.

Public

Tout professionnel, élu, représentant d'usagers ou personne en situation de handicap qui souhaite construire, ou co-construire, une action ou une politique de santé, la mettre en œuvre et l'évaluer.

Responsables du module

- **Karine Pouchain-Grépinet**, Conseillère Nationale Santé - Association APF France handicap.

INSCRIPTION

UNE INSCRIPTION POSSIBLE IMMÉDIATEMENT

Jusqu'au 31 mars 2022, les frais d'inscription sont de :

- 550€ à titre individuel
- 700€ pour les personnes qui s'inscrivent dans le cadre de leur institution

APRÈS CETTE DATE,

les frais d'inscription sont de :

- 650€ à titre individuel
- 850€ pour les personnes qui s'inscrivent dans le cadre de leur institution

DATE LIMITE D'INSCRIPTION :

15 mai 2022, dans la limite des places disponibles

Ces frais comprennent la participation à l'ensemble de l'Université d'été (5 jours) :

- module choisi
- conférences et temps d'échanges
- dossier documentaire
- soirée du mercredi
- activités culturelles
- repas du midi (sauf le mercredi)
- déplacements matin et soir centre ville/campus

Ils ne comprennent pas l'hébergement et le repas du soir, sauf le mercredi.

Nous vous conseillons de réserver un logement au centre de Besançon. Des navettes de bus seront organisées le matin et le soir pour rejoindre l'UFR Sciences de la Santé située en périphérie de la ville.

UN NOMBRE DE PLACES LIMITÉ

Le nombre de participants par module est compris en général entre 20 et 25. Les demandes d'inscription sont traitées par ordre d'arrivée mais aussi à partir des éléments contenus dans la lettre de motivation.

Les demandes d'inscription doivent être obligatoirement accompagnées :

- D'une lettre expliquant les motivations et attentes pour le module choisi.

- D'une rapide présentation de la formation initiale et du parcours du candidat.
- Du choix de 3 modules parmi les 13 proposés, en mentionnant un ordre de préférence, sachant qu'un seul de ces trois modules sera retenu et suivi pendant toute la durée de la formation.

À l'issue de la formation, les participants auront une attestation de participation signée du Doyen de l'UFR Sciences de la Santé de Besançon.

DES POSSIBILITÉS DE BOURSES

- Une bourse pourra être attribuée aux personnes venant des pays du Sud. Elle couvre l'ensemble des frais d'inscription et éventuellement une partie des frais de déplacement, de nourriture et d'hébergement. Pour faire acte de candidature, vous devez compléter un dossier de demande de bourse que vous pouvez obtenir auprès du secrétariat de l'Université d'été (contact p. 2).

- En concertation avec l'Institut national de santé publique du Québec, l'Université d'été de Besançon offre un tarif préférentiel à dix personnes venant du Québec. Pour se prévaloir d'une bourse, un participant du Québec doit remplir un dossier de demande de bourse à obtenir auprès du secrétariat de l'Université d'été (contact p. 2).

- Les organisateurs régionaux attribuent des bourses à des acteurs de la région Bourgogne Franche-Comté afin de favoriser leur participation à l'Université d'été. Pour faire acte de candidature, vous devez compléter un dossier de demande de bourse que vous pouvez obtenir auprès du secrétariat de l'Université d'été (contact p. 2).

La date limite de retour des dossiers de bourse est fixée au 15 mars 2022.

LE RÉSEAU DES UNIVERSITÉS « SŒURS »



UNIVERSITÉ FRANCOPHONE
DE DAKAR EN PROMOTION DE LA SANTÉ

Contacts

- Cheikh Tidiane ATHIE
Tél. 00221 77 569 56 26 (Mobile)
00221 33 855 88 55 (Bureau)
Email acdev@orange.sn
- Monsieur Momar Talla SECK
Tél. 00221 77 655 91 99 (Mobile)
00221 33 855 88 55 (Bureau)
Email talla-seck@hotmail.com
- Site www.acdev-int.org
<http://univpromosanteafrique.org/>

1^{ÈRE} UNIVERSITÉ DE SANTÉ
PUBLIQUE DES ANTILLES ET DE LA GUYANE
EN MARS 2022

L'Université de Santé Publique des Antilles et de la Guyane, c'est la rencontre de 3 régions partenaires. Trois régions sœurs, Martinique, Guadeloupe, Guyane, qui se retrouvent pour échanger autour d'une culture commune en Promotion pour la Santé et partager leurs expériences respectives dans une dynamique d'acculturation.

Contact

IREPS Martinique

- **Tél.** 0596 63 82 62
- **Email** contact@ireps-martinique.fr
- **Adresse** Lotissement Évasion
– 91/109 Impasse Romarin
Quartier Acajou - 97232 LAMENTIN



LE RÉSEAU DES UNIVERSITÉS « SŒURS »



Ces rencontres sont inspirées et soutenues par l'Université d'été francophone en santé publique de Besançon.

UNIVERSITÉ DE SANTÉ
PUBLIQUE DU MAGHREB

Contacts

• Pr. Leila Houti

Email leilahouti@yahoo.fr

• Omar Brix

Email obrix@gmail.com



BULLETIN D'INSCRIPTION

19^e UNIVERSITÉ D'ÉTÉ FRANCOPHONE EN SANTÉ PUBLIQUE
BESANÇON, DU 3 JUILLET AU 8 JUILLET 2022

I. Candidat

Mme/M. NOM Prénom

Fonction

Institution

Adresse

Code postal Ville Pays

Tél 1 Tél 2

E-mail 1 E-mail 2

Date

Signature du candidat

Formation initiale

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Parcours professionnel

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

II. Modules souhaités

À classer par ordre de préférence, en sachant qu'un seul module sera retenu et suivi pendant toute la durée de la formation

Choix 1

Choix 2

Choix 3

III. Facturation

Nom
Adresse
.....
Code postal Ville Pays
Tél E-mail
Pour les organismes, numéro de SIRET

Attention, la facturation via le Portail Chorus sera privilégiée.

Merci de joindre à l'inscription un bon de commande comportant expressément le n° d'engagement et le code service. L'action à laquelle un stagiaire aura participé sera facturée pour sa totalité, quel que soit le temps de présence au cours du stage.

Annulation d'inscription, la totalité du montant de l'inscription sera due pour tout désistement après le 31 mai 2022.

Signature et cachet* :

** Pour les inscriptions dans le cadre d'une institution, aucune demande ne sera prise en compte si elle ne comporte pas la signature et le cachet de l'organisme.*

Ce bulletin d'inscription est à retourner accompagné d'une lettre de motivation à :

UFR SANTÉ
UNIVERSITÉ D'ÉTÉ FRANCOPHONE EN SANTÉ PUBLIQUE
PÔLE FÉDÉRATIF DE RECHERCHE ET DE FORMATION EN SANTÉ PUBLIQUE BFC
19 RUE AMBROISE PARÉ
CS 71806
25030 BESANÇON CEDEX
CLEMENCE.MASSON@UNIV-FCOMTE.FR

Le paiement ou le bon de commande sont à joindre à la fiche d'inscription.

Le paiement s'effectue par chèque, à l'ordre de l'Agent comptable de l'Université de Franche-Comté.

Acquérir, Développer, Approfondir, Valider ses COMPÉTENCES EN SANTÉ PUBLIQUE

en e-learning  et/ou en présentiel 

LICENCE

MASTER

DOCTORAT

FORMATIONS de l'École de Santé Publique de Nancy

● Licence Sciences pour la Santé
parcours Santé Publique

● Master Santé Publique

UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTE     

● Intervention en Promotion de la Santé 

● Épidémiologie, Recherche Clinique, Évaluation 

● Éthique du soin, de la santé publique et des nouvelles technologies 

Enseignements en approche par compétences



● Doctorat Sciences de la Vie
et de la Santé

Travail de recherche en présentiel
dans un laboratoire labellisé



Formation

Investigateurs d'essais cliniques
ouverte en Formation Professionnelle Continue



Diplômes d'Université

- Concepts de l'action et de l'évaluation en santé publique
- Projet en promotion de la santé
- Recherche clinique, investigation et santé publique
- Savoirs et concepts fondamentaux en éthique
- Éthique en santé publique
- Éthique de la décision et de la relation en santé
- Information et littératie en santé
- Éthique de la fin de vie, du handicap et du vieillissement
- Coordination d'actions de santé publique en soins primaires
- Qualité dans les établissements sanitaires et sociaux



Préparation au concours de
l'agrégation de Sciences
Médico-Sociales (SMS)

LA REVUE SANTÉ PUBLIQUE

LA RECHERCHE, L'ANALYSE, L'ACTION

Santé publique est une revue bimestrielle francophone, généraliste et multidisciplinaire soutenue par la Société française de santé publique et animée par un comité de rédaction indépendant.

Elle s'adresse à tous, chercheurs en santé publique, professionnels et usagers, décideurs et formateurs du domaine. Sa vocation est de soutenir la recherche en santé publique, de favoriser le partage de connaissances entre chercheurs et acteurs de terrain, et de faciliter les échanges de pratiques entre professionnels.

CONTACTS

Société Française de Santé Publique -
Rédaction de Santé Publique
1 rue de la Forêt - 54520 LAXOU
(+33) [0]3 83 44 94 11
(+33) [0]3 83 44 37 76
secretariat.redaction@sfsp.fr
www.sfsp.fr



SES RUBRIQUES

Santé publique propose trois rubriques :

1 | POLITIQUES, EXPERTISES ET INTERVENTIONS EN SANTÉ PUBLIQUE
présente plus particulièrement les articles en rapport avec la promotion de la santé, la prévention, l'éducation pour la santé, les interventions et les politiques de santé ;

2 | RECHERCHE, PRATIQUES ET ORGANISATION DES SERVICES DE SANTÉ
présente les articles sur les services de soins, sur l'optimisation des systèmes de soins et sur la protection sociale. Les articles publiés dans cette rubrique sont en accès libre sur l'internet ;

3 | AFRIQUE, SANTÉ PUBLIQUE ET DÉVELOPPEMENT
présente des articles analysant des problématiques de santé et/ou visant à l'amélioration de systèmes de santé en Afrique.

La Rubrique « Recherche, pratiques et organisation des services de santé » a été intégrée à la Revue en tant que « Pratiques et organisation des soins » en Janvier 2013.

Elle reprend le titre de l'ancienne revue de la Cnam-TS, aujourd'hui intégrée dans Santé Publique afin de décloisonner les secteurs de la prévention et de la recherche en services de santé, rapprochement reconnu comme un enjeu majeur pour l'évolution des systèmes de santé.

SON ORIGINALITÉ

Santé publique est une revue scientifique à comité de lecture qui suit les exigences de l'International Committee of Medical Journal Editors (ICMJE). Elle soumet toute proposition d'article à une expertise indépendante. Elle est indexée dans les bases internationales Medline, Excerpta Medica/EMBASE, PASCAL, SCOPUS et Science Citation Index, Journal Citation Report/Science Edition.

Son originalité est d'encourager et de faciliter l'échange d'expériences et de connaissances en proposant notamment un service d'accompagnement à la rédaction d'articles.

SON ÉQUIPE

RÉDACTEUR EN CHEF : Jean-Claude Henrard
RÉDACTEURS EN CHEF ADJOINTS : Christine Ferron, Cécile Fournier, Fatoumata Hane
COORDINATION : Hélène Kane
DIRECTEUR DE LA REDACTION : Emmanuel Rusch, Président de la SFSP
COMITÉ DE RÉDACTION : Sophie Arborio, Carole Baeza, Dominique Baudon, Frédéric Denis, Jean-Claude Desenclos, Christine Ferron, Laurence Fond-Harmant, Cécile Fournier, Fatoumata Hane, Hervé Hien, Roch Hounghinin, Caroline Izambert, Hamadoun Sangho, Priscille Sauvegrain, Ibrahima Seck, Anne Sizaret, Abdelkrim Soutimane, Aurélie Van Hove, Isabelle Vedel
COMITÉ SCIENTIFIQUE : Joël Ankri, François Béland, Martine Bungener, Carole Clavier, René Demeulemeester, Maxime Drabo, Pascale Echard-Bezault, Christine Ferron, Florence Fournier, Cécile Fournier, Véronique Ghadi, Jean-Claude Henrard, Fatoumata Hane, Michèle Kosremelli-Asmar, Gérard Lasfargues, Anne Laurent, Thierry Lang, Jean Martin, Leila Moret, Mathieu Nacher, Sylvie Quelet, Thomas Sannié, Jean Simos, Philippe Tuppin, Issaka Tiembré, Djamel Zoughailech
ASSISTANTS D'ÉDITION : Joaquin Darboux, Jessica Gheller, Eric Le Grand, Christine Rolland

SES TYPES D'ARTICLES

RECHERCHE ORIGINALE

Articles sur des études et recherches empiriques, des évaluations ou analyses d'interventions.

ARTICLE COURT

Articles courts, selon le plan imred, sur des résultats d'études, pouvant préciser, dans la discussion, les implications intéressantes pour les décideurs ; ou présentant des expériences nouvelles sur des interventions en santé publique.

SYNTHÈSE DES CONNAISSANCES

Articles de synthèse ou de revues analytiques ou critiques de la littérature existante.

OPINION ET DÉBAT

Articles courts débattant d'un sujet d'actualité en santé publique.

LETTRE À LA RÉDACTION

Commentaires ou réactions sur des articles publiés, afin de favoriser les discussions scientifiques.

Toute proposition de manuscrit doit être soumise en ligne en se connectant à : <http://rsp.fontismedia.com/rsp>



HAUTS DU CHAZAL

DR.

INFORMATIONS PRATIQUES



ADRESSE DE L'ACCUEIL

le dimanche

- **Adresse** Le Kursaal
Place du Théâtre – 25 000 Besançon
Au centre-ville, à côté du Théâtre municipal
et de la place Granvelle

ADRESSE DE LA FORMATION

du lundi au vendredi

- **Adresse** UFR des Sciences de la Santé
- Les Hauts du Chazal
19 rue Ambroise Paré – 25000 Besançon
- **Tél.** +33 3 63 08 22 00

BIENVENUE À BESANÇON

Ville d'art et d'histoire, Besançon vous accueille pour une semaine riche de rencontres, d'échanges et de découvertes...

Vous serez immergés dans la dynamique de l'Université d'été, au sein du groupe de votre module mais également avec les autres participants et intervenants (professionnels, citoyens, étudiants, personnalités invitées...) issus de toute la francophonie lors des conférences et temps d'échanges formels ou informels qui jalonnent la semaine.

Par ailleurs, vous pourrez partir à la découverte du patrimoine et des panoramas de la ville tels que les fortifications de Vauban et sa célèbre Citadelle ou les témoignages de la vie d'illustres personnalités : Victor Hugo, les Frères Lumière, Pasteur, Proudhon...

Diversité, partage, culture... tout un programme vous attend à Besançon !

